



**Monsieur Claude Evin**  
**Responsable Préfigurateur de l'Agence Régionale de Santé d'Île-de-France**  
**DRASS d'Île-de-France**  
**58 à 62, rue de Mouzaïa**  
**75019 Paris**

**Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2010**

**Objet : restructuration de l'offre de soins VIH au sein de l'AP-HP**

Monsieur le Ministre,

Au sein du groupement de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, plusieurs projets de réorganisations et transferts de services hospitaliers prenant en charge des personnes vivant avec le VIH sont annoncés ou font l'objet de communications diverses. A ces projets s'ajoute l'annonce de la suppression de 3 à 4 000 emplois par l'AP-HP d'ici 2012, dans une région, l'Île de France, où sont suivies plus de la moitié des personnes séropositives résidant en France.

Les associations de patients et de lutte contre le sida sont inquiètes des menaces qui pèsent de ce fait sur la qualité de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH.

Nous souhaitons collectivement vous faire part en tant que futur directeur de l'ARS Île-de-France, de la désapprobation que soulève la méthode autoritaire employée jusqu'à présent par l'AP-HP. Nous regrettons que ces réorganisations hospitalières soient envisagées en tenant les patients et les personnels soignants à l'écart de toute consultation.

Nous n'acceptons pas davantage les arguments de rentabilité et les raisons comptables sur lesquels s'appuient les mouvements annoncés jusqu'ici et qui ne peuvent qu'être préjudiciables aux conditions de travail du personnel soignant et non soignant ainsi qu'à la prise en charge globale, au suivi, à l'observance et, finalement, à la qualité de vie des personnes séropositives.

Telles que ces réorganisations sont envisagées - la concentration des patients dans des services ambulatoires surdimensionnés, la réduction drastique des capacités d'hospitalisation et des effectifs de personnels soignants – elles ne nous paraissent pas compatibles avec une prise en charge coordonnée de qualité, conforme aux recommandations françaises et en particulier, à la demande du ministère de la Santé, avec les recommandations pour la prise en charge des personnes infectées par le VIH contenues dans le rapport Yéni. Mal engagées, non concertées et ne répondant plus aux standards optimaux de la prise en charge médicale, elles ne manqueront pas d'entraîner des effets néfastes pour les patients. Les risques prévisibles de nomadisme forcé de ces derniers, de rupture de soins et d'augmentation du nombre de « perdus de vue » sont autant de pertes de chance aux conséquences potentiellement graves.

Nos associations s'accordent sur l'intérêt de l'évolution des politiques de santé et de l'organisation des soins, mais estiment que ces dernières doivent avant tout être guidées par une analyse rationnelle des besoins des personnes plutôt que par la seule volonté de réduire les dépenses. Elles estiment également qu'il est impératif d'évaluer les politiques de santé à l'aune de la qualité des soins et de la qualité de vie des personnes malades plutôt que sur la base des critères de la tarification à l'activité qui répondent mal aux besoins de valorisation des activités de soins des personnes vivant avec le VIH.

Nous avons demandé à l'AP-HP la mise en place d'un calendrier de concertation entre les autorités sanitaires nationales, les personnes malades - et les associations qui les représentent - et les professionnels de santé - soignants et non soignants - qui participent à la prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Nous souhaitons que cette concertation prenne appui sur les cinq Corevih franciliens et débouche sur des Etats généraux du sida en Île-de-France. Cette concertation méthodique et les Etats généraux qui viendront la clore auront pour objectifs la définition des conditions d'une prise en charge hospitalière de qualité, équitablement répartie sur le territoire régional, et l'élaboration d'un cahier des charges garantissant une prise en charge globale de qualité des personnes vivant avec le VIH en Ile-de-France. Pour que cette réflexion s'engage sereinement, nous avons demandé un moratoire, c'est à dire que soient suspendus tous les projets de restructuration en cours.

Les hautes responsabilités de directeur de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France que vous vous apprêtez à exercer font de vous, à nos yeux, un interlocuteur incontournable et un arbitre éventuel dans le débat que nous souhaitons avoir avec les dirigeants de l'AP-HP. C'est pourquoi nous souhaitons vivement vous rencontrer pour vous exposer plus avant les revendications qui sont celles des associations de patients et de lutte contre le sida réunies.

Espérant que vous serez sensible aux raisons qui nous animent et dans l'attente de votre réponse, nous restons à votre disposition et vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

## **Contacts**

Act Up-Paris – [www.actupparis.org](http://www.actupparis.org)

Cécile Lhuillier

06 65 64 52 88

[coordination-ds@actupparis.org](mailto:coordination-ds@actupparis.org)

Actif Santé – [www.actif-sante.org](http://www.actif-sante.org)

Xavier Rey-Coquais

09 50 79 61 60 / 06 28 32 23 60

[actifsante@mac.com](mailto:actifsante@mac.com)

AIDES – [www.aides.org](http://www.aides.org)

Fabrice Pilorgé

01 77 93 97 02 / 06 34 36 04 10

[fpilorge@aides.org](mailto:fpilorge@aides.org)

Collectif des patients citoyens - [www.collectif-de-patients.com](http://www.collectif-de-patients.com)

José Puig

06 80 43 06 34

[collectif-de-patients@orange.fr](mailto:collectif-de-patients@orange.fr)

Sidaction – [www.sidaction.org](http://www.sidaction.org)

Marc Dixneuf

01 53 26 45 37

[m.dixneuf@sidaction.org](mailto:m.dixneuf@sidaction.org)

TRT-5 – [www.trt-5.org](http://www.trt-5.org)

François Berdoug-Le Blanc

01 41 83 46 11 / 06 46 10 09 45

[coordination@trt-5.org](mailto:coordination@trt-5.org)

UNALS – [www.unals.org](http://www.unals.org)

Vincent Doubrère

01 44 93 29 37

[vincent.doubrere@unals.org](mailto:vincent.doubrere@unals.org)